

N/REF : 13/12/2024 9H35 C:000212 I:00354

V/Email reçu le Vendredi 13/12/2024 à 9H35

RESIDENCE BELLEVUE
Maison Retraite
M. MENTEC
2, RUE DE LA CHAPELLERIE
35760 ST GREGOIRE

IMMEUBLE : BELLEVUE RESIDENCE
2, RUE DE LA CHAPELLERIE
.
35760 ST GREGOIRE

Rennes, le

18 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE CHAPELLERIE - THIERRY 07 89 61 59 14

MOTIF : DÉBOUCHAGE EU CUISINE

Donneur d'ordre : M. T CHERUEL(technicien)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 13/12
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE CANALISATIONS RÉSEAUX EAUX USÉES
CONTRÔLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 13/12/24 à 15H21 M. Q TOURNEUX(planning)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Déb.Hte	Pression 1h00+Dépl. 1 a 10Kms	1	150,00	150,00
TOTAL H.T.					150,00
T.V.A. a 10,00%					15,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>165,00</u>

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.